

Ecrit par le 30 avril 2026

Hôtellerie restauration, une convention départementale pour lutter contre les difficultés à recruter et le travail illégal



[Stéphanie Ougier](#), directrice départementale employeurs de l'Urssaf Paca, [Thierry Suquet](#), préfet de Vaucluse et Patrice Mounier, président de l'[Umih 84](#) (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) ont signé une convention départementale de partenariat de lutte contre les tensions de recrutement et le travail illégal dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants (HCR) en Vaucluse.

En cause ?

Ecrit par le 30 avril 2026

Les difficultés à recruter et le travail illégal pour un secteur comptant 12 000 salariés en Vaucluse. Une convention plutôt pédagogique pour prévenir le travail sans fiche de paie ou ont une partie serait payée en cash.

Un son de cloche

Patrice Mounier, patron de l'interprofessionnelle, explique que les employés, parfois, préfèrent ne pas être déclarés et être payés en cash afin de continuer à toucher le chômage.

Et du côté des salariés ?

Sous couvert d'anonymat, des employés de ce secteur évoquent qu'à l'entretien d'embauche le salaire promis n'est pas celui finalement inscrit sur la fiche de paie, que les heures supplémentaires ne sont jamais payées, les pourboires peu distribués, voire confisqués et le salaire finalement payé le 10 du mois au lieu d'en fin de mois.

Pour sûr

La convention compte mettre bon ordre dans les deux parties afin que chacun trouve sa place, dans la légalité, sur le principe de la prévention et de la pédagogie.

MMH

Ecrit par le 30 avril 2026



Copyright Préfecture de Vaucluse